

## **Enseignement supérieur, universitaire et technique, et recherche**

*Cette fiche programmatique est une ébauche élaborée à partir du travail des militant.es et d'expert.es d'usage. Elle sera amenée à être modifiée à la suite de propositions citoyennes.*

### **SITUATION**

#### **Enseignement universitaire et technique**

*La formation professionnelle fait l'objet d'une fiche dédiée.*

##### **➤ Vers une offre régionale rééquilibrée**

La formation supérieure, qui joue un rôle essentiel dans les dynamiques d'emploi et de localisation des populations, notamment des jeunes, devra aussi être interrogée sur son rôle dans l'aménagement régional. La concentration universitaire sur le bassin rennais ne peut plus se poursuivre, à l'image du récent projet de fermeture d'une classe préparatoire littéraire à Brest au profit d'une classe préparatoire scientifique à Rennes. Des formations doivent être implantées ou transférées sur d'autres territoires, en poursuivant la logique de rééquilibrage territorial. Un sondage réalisé auprès de 600 jeunes de 15 à 30 ans par plusieurs conseils de développement en Centre Bretagne a permis de faire émerger le besoin d'offre de formations supérieures.

Suite à l'échec d'une tentative de structuration à l'échelle du Grand-Ouest, les universités bretonnes bâtissent aujourd'hui leurs stratégies en ordre dispersé. Afin d'éviter un creusement des déséquilibres, il est nécessaire de reconstruire une coopération à l'échelle régionale, en lien avec l'ensemble des acteurs de l'enseignement supérieur.

##### **➤ Réhabilitation des bâtiments universitaires**

Des bâtiments universitaires sont encore en trop mauvais état (faible performance énergétique, impact climat, coût de fonctionnement etc.). Il s'agira de poursuivre le plan de rénovation initié par la région, en rééquilibrant ses financements au niveau régional

et privilégiant au maximum le réemploi et l'éco-construction au service de la performance énergétique (cf. fiche Habitat).

➤ **Un soutien accru aux étudiants dans un contexte de crise sanitaire**

Dans le contexte de la crise sanitaire actuelle, les étudiants font face à une précarité et une détresse psychique sans précédent. La Région se doit d'être à leurs côtés et de les accompagner.

➤ **Valoriser l'enseignement technique au sein de l'université**

L'enseignement supérieur ne se cantonne pas aux formations universitaires, il renvoie également à une offre de formation technique, notamment à travers les B.T.S., les D.U.T. et les licences pro (Bachelor Universitaire Professionnel à partir de 2021, en 3 ans). Il s'agit de valoriser ces filières, et de favoriser les passerelles avec les formations universitaires.

**Soutenir la recherche au service du bien commun et de la transition écologique et solidaire**

Le Conseil régional mène une politique de soutien à la recherche, dont les orientations ont été précisées par le Schéma régional de l'enseignement supérieur et de la recherche (SRESR, 2013). 2021 est une année charnière : nouveau Contrat de Plan Etat-Région, nouveau programme opérationnel FEDER 2021-2027, nouvelle stratégie régionale de recherche et d'innovation (S3), ce cadre contractuel va structurer les investissements en matière de recherche et d'innovation.

Selon le rapport du CESER de 2018 portant sur la recherche et l'innovation en Bretagne, le Conseil régional devait faire davantage connaître et valoriser les atouts et les spécificités de la recherche publique et privée en Bretagne. Ce rapport soulignait une gouvernance régionale encore trop peu lisible dans ces domaines, l'importance de ne pas sous-estimer la recherche fondamentale, et la nécessité d'orienter la recherche et l'innovation au service des transitions et des entreprises vers un développement territorial durable (mise en cohérence avec le SRADDET).

Cette stratégie régionale doit aussi intégrer pleinement les enjeux de l'appropriation sociale et de la mise en débat des sciences et des technologies, d'autant plus que la culture scientifique, technique et industrielle fait désormais partie des compétences du Conseil régional. Parmi les projets émergents en Bretagne, on peut par exemple évoquer les territoires apprenants, qui reposent sur l'idée de ne pas hiérarchiser les savoirs et apprentissages et de les favoriser dans le cadre de tiers-lieux.

## PROPOSITIONS PRINCIPALES

1. **Prioriser le soutien à la recherche sur les enjeux de transition écologique de l'économie et de protection de l'environnement** (énergies renouvelables, éco-construction, mobilité durable et décarbonée, transition agricole et agro-alimentaire, économie maritime durable, transition industrielle etc.)
2. **Développer et équilibrer au niveau régional l'offre d'enseignement supérieur** : stabiliser l'offre sur le bassin rennais et développement prioritaire des nouvelles offres de premiers cycles sur les villes moyennes
3. **Rééquilibrer le plan de rénovation régional des universités**, en privilégiant au maximum le réemploi et l'éco-construction au service de la performance énergétique, et une meilleure répartition territoriale
4. **Abonder le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE)**, en soutien aux projets étudiants, dont aide sociale aux étudiants en difficulté

## PROPOSITIONS DÉTAILLÉES

### **Axe prioritaire 1 : Proposer une offre équilibrée et cohérente de l'enseignement supérieur dans les territoires**

1. **Développer et équilibrer au niveau régional l'offre d'enseignement supérieur** : stabiliser l'offre sur le bassin rennais et développement prioritaire des nouvelles offres de premiers cycles sur les villes moyennes
2. Rééquilibrer le plan de rénovation régional des universités, en privilégiant au maximum le réemploi et l'éco-construction au service de la performance énergétique, et une meilleure répartition territoriale
3. Mener une politique volontariste avec financement régional pour la formation de professeurs en langue bretonne
4. Mettre en cohérence l'offre de formations avec les ressources locales, favoriser l'accessibilité des formations à l'ensemble des étudiantes et des étudiants, et éviter la concurrence entre les formations du territoire breton

### **Axe prioritaire 2 : Financer des actions de solidarité pour les étudiants**

5. Abonder le Fonds de Solidarité et de Développement des Initiatives Étudiantes (FSDIE), en soutien aux projets étudiants, dont aide sociale aux étudiants en difficulté
6. Gratuité des transports régionaux pour les étudiants boursiers

7. Soutenir les initiatives et les expérimentations en faveur du logement pour les étudiants (logements sociaux, logements conventionnés, habitat partagé intergénérationnel etc.) (cf. fiche Habitat)
8. Soutenir les initiatives de **valorisation de l'action culturelle, associative et de solidarité** pour donner envie aux jeunes de s'engager (démarche open-badge qui valorise les compétences acquises par le bénévolat)

### **Axe prioritaire 3 : pour une politique de recherche en cohérence avec la transition écologique et démocratique**

9. Réviser et **mettre en cohérence les grands schémas régionaux (SRESR) avec le SRADDET révisé et ses objectifs ambitieux en faveur de la transition écologique**
10. Soutenir certains projets non retenus par des appels à projets nationaux mais présentant un véritable intérêt pour le développement durable et équilibré des territoires en Bretagne
11. **Renforcer la gouvernance des écosystèmes régionaux thématiques construits**, lieux d'échanges à la fois de la recherche, de la formation, de l'innovation et des acteurs de la société, pour préciser les défis sociétaux et les leviers stratégiques pour la Bretagne dans ces domaines
12. **Soutien à la recherche et à l'enseignement sur des temps longs**, face aux dotations concurrentielles par appels à projets
13. Financement de Conventions Industrielles de Formation par la Recherche (CIFRE) et de bourses régionales, **notamment pour les domaines les moins valorisés et dotés** (SHS, études climatiques, études féministes, langues régionales, nouvelles formes d'ingénierie etc.)
14. **Expérimenter des démarches de recherche participative**, faire émerger ou soutenir sur les territoires la mise en place de tiers-lieux, laboratoire d'idées et de nouvelles pratiques
15. **Impliquer les chercheurs dans des organes d'expertise visant à éclairer la prise de décision publique** (par exemple, le conseil scientifique du conseil climatique régional), et à faciliter la co-décision dans les entreprises
16. **Renforcer les échanges entre la recherche et les entreprises**, dans le cadre de la transition écologique de l'économie
17. **Généraliser sur toute la Bretagne, les dynamiques de territoires apprenant**, et se doter d'un **maillage de proximité** en tiers-lieux et soutenir la diffusion de la culture scientifique sur tous les territoires
18. Conditionner le soutien par le conseil régional à des recherches ou des enseignements, à la publication ou prépublications de travaux ou de cours associés sous licence ouverte et **intégrer ces publications dans le portail open data de la région**